

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

N°37 FÉVRIER 2025



Notre responsabilité face à l'histoire c'est de protéger et préserver nos paysages peints pour transmettre notre patrimoine culturel unique au monde aux générations futures !



Discours de Madame le Maire lors des voeux de la Municipalité

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que je m'adresse à vous. Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter, au nom du Conseil Municipal, mes vœux les plus chaleureux. Que cette année soit pour vous une source de sérénité, de réussite et de joie !

2024 s'est achevée par une multiplication de crises et d'angoisses pour l'avenir. Je ne reviendrai pas sur ces guerres qui n'en finissent pas, sur les régimes autoritaires et autres intégrismes qui massacrent, sur ces catastrophes climatiques qui se multiplient en nombre et en intensité, n'épargnant personne; je pense notamment à nos concitoyens de Mayotte.

Mes pensées et mon soutien vont aux familles douloureusement touchées par ces conflits et ces bouleversements ainsi qu'aux personnes qui sont impactées par la précarité, l'isolement et le handicap.

2025 pourrait commencer par une promesse : celle de continuer à avancer ensemble comme lors des Jeux Olympiques et Paralympiques, où la France a montré au monde son talent et son esprit de solidarité.

Malheureusement lorsque l'on constate la situation préoccupante de l'État, nous avons toutes les raisons d'aborder cette nouvelle année avec inquiétude.

On connaît des tensions budgétaires, avec une dette publique qui atteint des records, alors même que nous sommes l'un des pays où les impôts et les taxes sont déjà parmi les plus élevés au monde.

Ce double attentisme, politique et budgétaire, entraîne déjà des conséquences. Les acteurs économiques suspendent leurs décisions, gèlent les projets en attendant de savoir ce que seront les caps fiscaux et politiques qui sont devant nous, pour agir.

Face à cette situation, notre responsabilité d'élus locaux n'en est que plus grande. Les communes demeurent des pôles de stabilité qui tranchent avec ce risque de déchirement. Elles sont garantes de la continuité du service public pour les territoires.

Plus que jamais, les communes créent du lien et rassemblent les bonnes volontés. Les maires et les élus s'efforcent de tenir pour que notre pays ne se fissure pas.

Ma conviction profonde est que nous devons nous efforcer de préserver et de protéger nos administrés, de poursuivre les transitions nécessaires et de renforcer nos liens de proximité et de solidarité, dans les moments que nous traversons.

Vous le savez, nous nous trouvons, aujourd'hui, dans une inconnue budgétaire inédite ! Cependant, je tiens à vous rassurer. Le sérieux avec lequel nous avons géré Auvers depuis dix ans me permet de vous garantir, qu'en 2025, il n'y aura aucune hausse d'impôts locaux et que nous serons en mesure d'assurer la continuité des services publics et de financer les 4 millions d'euros d'investissements prévus cette année.

À la fin du mois, nous aurons l'occasion de vous présenter les orientations budgétaires 2025 en vue de préparer notre 12ème budget.

12 budgets ! (2014 à 2025) pour 28 millions d'euros d'investissements avec deux fois moins d'emprunts que nos prédécesseurs sur la même durée et 20% d'investissements en plus sans jamais avoir augmenté les impôts locaux ! C'est un beau bilan !

Voici la liste de nos plus belles réalisations :

Les services publics, nous avons :

- Rénové tous les services publics et modernisé les équipements informatiques.
- Rénové la Mairie avec une mise aux normes PMR et aménagé son parvis.
- Créé une maison médicale.
- Construit une maison de la solidarité.
- Equipé en LED tous les bâtiments communaux et les 1 107 points lumineux de l'éclairage public.

Enfance et jeunesse, nous avons :

- Rénové nos 3 groupes scolaires et l'espace jeunes.
- Changé toutes les fenêtres, les chaudières, avec mise en télégestion.
- Installé des équipements numériques dans chaque classe.
- Rénové et équipé les salles de restauration.

La culture, nous avons :

- Créé une médiathèque.
- Acheté "la caverne aux livres" pour pouvoir restaurer ses wagons et aménager les abords et le parvis de la gare .
- Aménagé une salle au rez-de-chaussée du musée Daubigny pour la dédier aux œuvres de l'artiste.
- Rénové la galerie municipale d'art contemporain.
- La Maison de l'Île est en cours de travaux, avec une rénovation complète et une extension de 660 m2 (livraison cet été).

Le patrimoine, nous avons :

- Lancé un programme de restauration de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption : changé les couvertures, restauré la façade ouest, aménagé les parvis est/ouest et restauré les grands murs en pierre de soutènement du parvis.
- Rénové la salle paroissiale.
- Réalisé le ravalement du presbytère et restauré les murs en pierre du jardin, changé le grand portail et les deux portes d'entrée, par des ouvrages en chêne massif.
- Restauré tous les murs d'enceinte du cimetière et le bâtiment de l'entrée.
- Construit 4 columbariums avec 154 nouvelles cases, aménagé le jardin du souvenir et restauré les 47 tombes militaires en partenariat avec le comité du Souvenir Français.
- Restauré de nombreux murs en pierre dans les sentes et les rues d'Auvers.

Le cadre de vie, nous avons :

- Construit une guinguette au bord de l'Oise avec un grand espace aménagé.
- Rénové le pavillon du parc Van Gogh pour que les Auversois puissent s'y réunir.
- Changé l'enrobé de 12km sur les 35km de voiries communales, refait les trottoirs et mis en place un plan vélo.
- Enfoui les réseaux et aménagé la moitié du "chemin des peintres".
- Embelli le parc Van Gogh avec de nouvelles allées en pavés et ses murs en pierre restaurés.

Sports et loisirs, nous avons :

- Installé une aire de jeux pour les enfants dans le parc Van Gogh.
- Installé 2 parcours santé.
- Changé le sol du gymnase Daubigny et les équipements pour le basket.
- Refait le terrain stabilisé et mis aux normes le terrain engazonné de foot; les vestiaires sont en cours de réaménagement.
- Construit trois nouveaux terrains de tennis extérieurs (livraison en mars) et un nouveau padel.

SOMMAIRE

Discours de Madame le Maire p.2 à 5

Dossier spécial "Maison de l'Île" p.6 à 11

Les festivités de Noël p.12 à 17

Vie locale p.18

Au cœur de la solidarité p.20

Maison Médicale p.21

Médiathèque p.22

Musée Daubigny p.23

Animations jeunesse et enfance p.24

Infos travaux p.25

Dossier spécial urbanisme p.26 à 29

Reportage p.30

Vos rendez-vous p.30

État civil p.31

Tribune libre p.31

Être et demeurer la ville de tous les instants va nous conduire cette année à décliner 3 priorités :

- Nous allons mettre l'accent sur la poursuite de nos grands projets structurants comme : la Maison de l'Île, le Musée Daubigny et les équipements sportifs.
- Nous allons nous concentrer sur la transition écologique avec une accélération sans précédent de nos efforts pour les mobilités douces, en particulier, pour les vélos.
- Nous allons faire en sorte que la proximité et la solidarité soient davantage au rendez-vous.

Et, comme nous nous y étions engagés dans notre programme de 2020, nous nous battons, avec mon équipe, pour lancer notre résidence seniors qui sera implantée sur le terrain des Perruchets.

Un projet indispensable pour nos aînés, injustement retardé par les services de l'État qui essaient de nous contraindre à modifier notre PLU afin d'aménager une ville nouvelle sur le plateau pour y construire les 823 logements sociaux manquants à Auvers ! Quelle folie !

Notre responsabilité face à l'histoire c'est de protéger et de préserver nos paysages peints afin de transmettre notre patrimoine culturel unique au monde aux générations futures.

Il n'appartient pas aux services de l'État de définir l'avenir de notre ville ni de choisir pour qui nos équipements et nos logements doivent être construits ou attribués !

Nous ne céderons jamais aux pressions incessantes que nous subissons depuis maintenant 10 ans et nous refusons, quoi qu'il arrive, de vendre Auvers aux bailleurs sociaux !

En ce qui concerne la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes que j'ai l'honneur de présider, je voudrais remercier toutes les personnes engagées au service de notre territoire : 25 agents, 5 vice-présidents et 25 conseillers communautaires.

En seulement 5 ans, nous avons su construire une vraie cohésion et réaliser de magnifiques projets, comme :

- La construction de 3 bâtiments communautaires dans le parc d'activités "les Portes du Vexin" à Ennery : 1 hôtel communautaire et 2 bâtiments de 9 ateliers destinés à la location (TPE/PME).
- La rénovation en LED de 177 candélabres du parc d'activités.
- L'ouverture d'une Maison France Services à Nesles-la-Vallée.
- L'ouverture d'une Maison des Familles à Auvers-sur-Oise.
- L'installation de 104 caméras de vidéoprotection toutes reliées au Centre Départemental de Supervision.
- La construction de 9 city parks : Ennery, Hérouville-en-Vexin, Arronville, Nesles-la-Vallée, Labbeville, Livilliers, Vallangoujard, Hédouville et Auvers-sur-Oise (la phase 2 est lancée cette année pour les autres villes).
- La gestion des biodéchets dans les cantines scolaires, centres de loisirs et crèches des villes volontaires.
- La mise en place d'un Contrat Territoire Lecture pour réduire les inégalités d'accès à la culture.

Ce que nous réalisons ensemble pour notre territoire, nous le faisons pour chacune de nos communes et pour chacun des habitants. Nous continuerons, en 2025, à faire de notre collectivité une communauté de communes vivante !

Je suis heureuse de retrouver ici des visages de femmes et d'hommes avec lesquels il m'est arrivé de vivre de magnifiques moments de partage, parfois le temps d'une soirée, d'une émotion culturelle, associative ou sportive.

Le temps d'un repas avec nos aînés, d'une fête de quartier, d'un moment de convivialité avec nos artistes, des fêtes avec les bénévoles d'Auvers Animations et puis, ces centaines, ces milliers d'heures, maintenant avec les années, à partager, à croiser, à vibrer avec tant d'entre vous.

La proximité, c'est ce qui constitue l'âme de notre mission d'élu, c'est ce qui la rend irremplaçable !

Parce que nous sommes, en quelque sorte, au travers des compétences qui sont celles de la ville et de la communauté de communes, à un moment ou à un autre, dans la vie des familles.

Pour le meilleur, quand il s'agit de célébrer un mariage, un pacs, une naissance ou, pour le pire, quand on est amené à constater des décès, et parfois, à les annoncer, les vivre.

Des grands moments collectifs et des temps individuels plus intimes ! Ce sont autant de choses avec lesquelles, ensuite au quotidien, on vit et on prend des décisions.

Je veux remercier les chefs d'entreprise, artisans, commerçants, agriculteurs, salariés, responsables de l'économie sociale et solidaire, de la santé, et tous ceux qui participent à notre vie économique.

Je veux saluer les représentants des cultes. La laïcité, surtout au moment où nous célébrons les dix ans des attentats de Charlie Hebdo, ne veut pas dire la négation des religions. C'est le fait que personne ne soit obligé de croire et que ceux qui croient puissent le faire dans un cadre privé.

Je tiens à remercier les présidents d'association et les bénévoles qui donnent un peu plus de couleurs à la vie auversoise : qu'ils soient là pour nous faire vibrer ou porter les couleurs de notre ville, pour nous permettre de nous évader par la danse, la musique, le spectacle vivant ou l'entraide.

C'est ce qui permet à chacun de pouvoir vivre sa passion, de trouver ou de rencontrer des femmes et des hommes avec lesquels il aura quelque chose à partager ou à construire.

Nous avons des sportifs de tous âges, dans toutes les disciplines, qui, chaque année, brillent par leurs performances, sur les podiums nationaux et internationaux. Ces sportifs représentent les ambassadeurs de notre ville et je tiens à les féliciter.

Auvers est considérée par beaucoup comme un livre d'histoire et un musée à ciel ouvert. La culture y est omniprésente et, à plus forte raison, durant nos saisons culturelles. Je salue l'ensemble de nos partenaires qui y participent chaque année.

Le prochain défi de nos équipes consistera à lancer une nouvelle programmation pour la Maison de l'Île. Un lieu de convergence d'initiatives locales avec une grande salle de spectacle, des lieux de création et de rencontres et une offre culturelle pluridisciplinaire.

Ce lieu s'inscrira dans le large réseau d'équipements de la ville dédié aux associations et aux activités de loisirs, comme la Médiathèque, la Maison de la Solidarité, le Pavillon du Parc Van Gogh et l'espace jeunes.

Un grand remerciement aux 110 agents de la ville qui s'efforcent d'améliorer, en permanence, la qualité et l'efficacité des différents services.

Je salue particulièrement mon équipe de cadres et ma si précieuse collaboratrice qui trouvent toujours les solutions pour réaliser nos très nombreux projets !

Je tiens à saluer les services de l'État, particulièrement nos forces de sécurité. Je pense aux pompiers, aux gendarmes, aux policiers, à tous ceux qui nous protègent. Je pense aussi à nos militaires et, plus largement, à ceux qui portent l'uniforme partout dans le monde et qui défendent les valeurs de notre République avec courage et honneur.

Je suis reconnaissante envers les collectivités avec lesquels nous travaillons : l'État, la Région Ile-de-France, le Département du Val d'Oise et le PNR ; nous avons besoin de votre appui, de votre soutien et de la constance de vos engagements pour embellir notre ville.

Je voudrais enfin remercier chaleureusement ma fidèle équipe; je suis fière de vous et de ce que nous réalisons ensemble.

Merci également à nos familles pour leur soutien et leur patience.

Bien-sûr, tout n'est pas parfait. Il reste tant à faire !

Mais ici, c'est Auvers ! Un village unique dans lequel on s'efforce de se tenir les uns près des autres tout en gardant la conviction que la vraie richesse, c'est celle de nos humanités, celle de nos valeurs, de nos racines et de notre liberté.

Vincent van Gogh écrivait à son frère Théo.

"Auvers est bien beau, beaucoup de vieux chaumes, entre autres, ce qui devient rare, réellement c'est gravement beau, c'est de la pleine campagne pittoresque".

Voilà ce à quoi nous sommes profondément attachés et ce dont nous sommes fiers, c'est ce qui a séduit Vincent, en 1890, et c'est ce qui nous guide encore aujourd'hui. **Qu'Auvers, dans son développement urbanistique, reste "gravement beau" !**

Alors, nous allons continuer notre chemin dans ce sens, nous allons le poursuivre avec vous, grâce à vous, tous unis pour Auvers !



**Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Présidente de la Communauté de
Communes Sausseron-Impressionnistes**



Un projet architectural ambitieux pour intégrer le bâtiment à l'identité naturelle, historique et culturelle des lieux.

La présence de l'Oise représente une des caractéristiques principales d'Auvers. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, cette zone, inondable, fût plutôt délaissée par les constructions et orientée vers la culture maraîchère, la lavanderie, le canotage, la pêche, la peinture, les guinguettes.

Ce site a historiquement attiré des artistes peintres qui ont laissé un corpus descriptif très important et détaillé. Les cartes postales historiques, datant du début du XX^{ème} siècle, nous ont également permis de traduire plus concrètement le paysage et l'architecture traditionnelle de ces lieux.

En s'appuyant attentivement sur l'analyse des documents historiques repérés, le projet de rénovation s'inscrit dans la continuité du paysage historique et culturel des rives de l'Oise.

Les principes du projet

La Maison de l'Île a été construite, entre 1982 et 1984, suivant les plans du cabinet d'architecture Arrow, de Paris.

Jamais renouvée depuis sa construction, le bâtiment était devenu vétuste et énergivore, ainsi sa rénovation thermique et énergétique furent les raisons principales qui ont donné lieu au projet d'aménagement.

Par la réorganisation et par la création de nouveaux espaces d'activités complémentaires, la Maison de l'Île retrouvera ainsi un rôle principal dans l'intégration sociale et intergénérationnelle des habitants en tant que pôle associatif et culturel.

La conservation des structures existantes, l'utilisation de matériaux naturels et biosourcés, résistants et cohérents avec la tradition du site, l'amélioration thermique et énergétique des bâtiments permettront de faire de cette réalisation un exemple vertueux pour la ville et pour le territoire.



L'ancien bâtiment était d'une surface totale de 1636 m² (ERP d'une capacité de 700 personnes)

Construire durablement, une gestion raisonnée des ressources !

SURFACES DU NOUVEAU BÂTIMENT (Extension de 661 m², capacité ERP de 1400 personnes) : 2 297 m² de surface utile

- RDC : salle de spectacle polyvalente, 612 m² (capacité 600 personnes) avec une scène de 128 m², des réserves et une régie.
- Hall d'entrée avec un accueil (bar), 100 m²
- Espace de restauration, 28 m²
- 7 salles de cours, 250 m²
- 1 bureau, 35 m²
- Une nouvelle salle de danse de 125 m² (vestiaires et sanitaires, 30 m²)
- Un nouvel espace polyvalent de 100 m² (associations, rencontres et conférences)

ÉTAGE : Salle polyvalente 155 m² / 2 salles de cours, 70 m² et des sanitaires.



Des objectifs de travaux multiples

- **Réorganisation globale du bâtiment afin d'offrir de nouveaux espaces** pour répondre aux besoins des Auversois espaces polyvalents, une grande salle de spectacle flexible dotée d'équipements scéniques modernes, capable d'évoluer dans le temps, d'accueillir des nombreuses activités et de nourrir l'échange intergénérationnel et social.
- **Amélioration et intégration des espaces bâtis et paysagers dans le contexte des berges de l'Oise.** Une orientation plus sensible au caractère naturel avec la valorisation des matériaux de construction traditionnels, naturels et locaux.
- **Rénovation énergétique et requalification du bâtiment,** afin de le mettre en adéquation avec les objectifs d'économie d'énergie et de développement durable de la ville. L'empreinte environnementale des bâtiments sera ainsi durablement réduite. Cet objectif se concrétise par l'amélioration thermique et énergétique des espaces intérieurs, par la mise en place de solutions durables de ventilation et chauffage (isolation, menuiseries performantes, efficacité du chauffage et de la ventilation naturelle, récupération des eaux de pluie, reprise des toitures afin d'éviter les points d'infiltration).
- **Réaménagement des espaces extérieurs afin de les requalifier en privilégiant leur caractère naturel.** Les variations équilibrées entre espaces minéraux et espaces végétalisés permettront de redonner au bâtiment une centralité dans le système des espaces publics, tout en préservant les précieux éléments paysagers existants et historiques (rapport avec l'eau, forêt humide, chemins de halage arborés, peupliers...), en favorisant la conservation de leur biodiversité.



Une démarche environnementale ambitieuse ! Le projet porte sur l'ambition de trouver des solutions d'amélioration énergétique, respectueuses de l'environnement et du confort des utilisateurs, tout en restant cohérente avec le bâtiment existant. Cette ambition se traduit par l'utilisation de matériaux biosourcés avec une faible émission carbone, d'une part, la garantie d'un confort thermique et de la qualité de l'air intérieur, d'autre part.

Des matériaux biosourcés :

L'ouvrage est construit, en grande partie, avec des matériaux biosourcés tels que le bois pour les superstructures, les laines végétales type laine de bois ou de chanvre pour l'isolation. Les matériaux biosourcés sont des atouts importants pour répondre aux enjeux de développement durable, de santé et de réduction de l'empreinte carbone dans le secteur de la construction. De par leur nature, les matériaux biosourcés sont issus de ressources renouvelables et qui peuvent être, en fin de vie, recyclés ou revalorisés. De plus, le bois et les autres végétaux stockent du carbone pendant toute leur durée de vie et le séquestrent tant qu'ils ne sont pas brûlés. Construire majoritairement avec des matériaux biosourcés est une manière de construire bas carbone.

Une isolation biosourcée pour les bâtiments existants et les volumes créés :

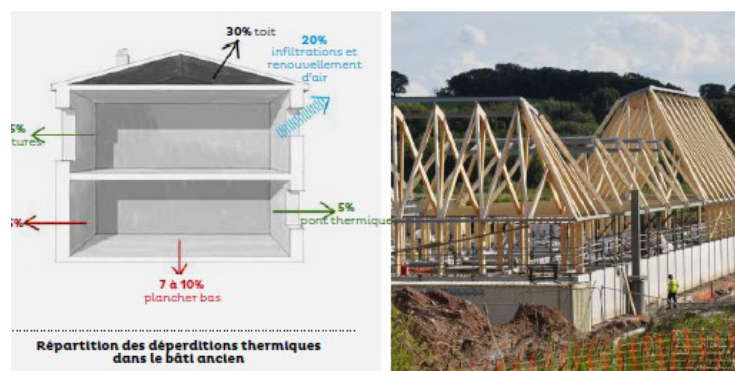
La laine de bois ou de chanvre sont un matériau permettant une amélioration énergétique du bâtiment. Il s'agit d'une ressource locale qui permet de diminuer le bilan carbone lié au transport, ainsi que de participer au développement des filières franciliennes. Le chanvre, notamment, permet de garantir un confort intérieur en hiver comme en été. D'une grande capacité hygroscopique, le chanvre peut ainsi capter la vapeur d'eau qui le traverse et se condense dans l'épaisseur du mur, en hiver. Plutôt que représenter une problématique, comme c'est le cas dans une construction dite traditionnelle, la chaleur latente libérée par le changement d'état de l'eau provoque un échauffement de la face intérieure du mur. Ce phénomène est inversé en été, permettant ainsi de rafraîchir la face intérieure du mur. Ces phénomènes liés à la capacité de régulation hygrothermique du chanvre ont un impact notable sur la température des murs, qui sont, en hiver, aussi chauds que l'air intérieur et peuvent être plus frais de près de 10°C, en été. La température ressentie dans les espaces est ainsi plus équilibrée en hiver et rafraîchissante en été.

Une ventilation naturelle

Dans le but de diminuer efficacement les déperditions du bâtiment et dans une démarche de rénovation peu impactante pour le bâtiment, nous avons installé un système de ventilation naturelle tempéré, circulant dans les parois du bâtiment. L'air sera réchauffé ou refroidi par sa propre circulation au coeur du bâtiment et permettra de renforcer le confort estival et hivernal. Les larges espaces du bâtiment existant sont d'ailleurs propices à une bonne circulation de l'air.

Les matériaux traditionnels des lieux, la brique, le bois et la tuile, sont redécouverts pour proposer une modernisation des bâtiments en cohérence avec les services. Des larges baies en menuiseries bois clarifieront l'orientation des bâtiments, d'une part, vers l'Oise, d'autre part, vers le sud et le soleil. Enfin, le choix de conserver les structures existantes permettra d'importantes économies de ressources et de moyens, en inscrivant le projet dans la stratégie globale de la transition écologique de la ville.

Une protection durable des matériaux



Le projet s'implante sur un sol humide et dans un site inondable. Dans ce contexte, l'utilisation de matériaux biosourcés (bois, chanvre, fibres végétales) est accompagnée de solutions pour la conservation durable des caractéristiques visant leur stabilité dans le temps.

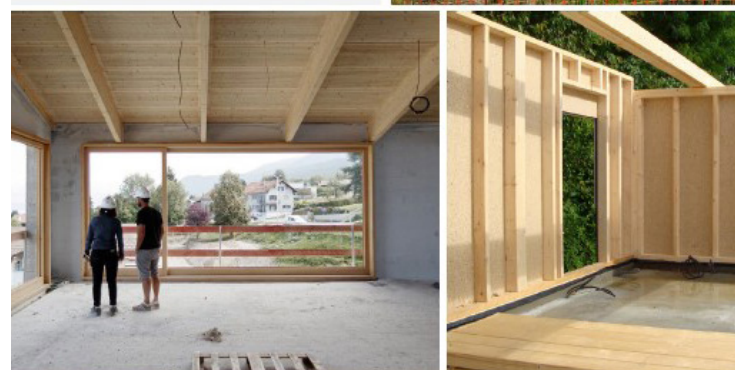
Une architecture sobre permet de mettre en oeuvre des systèmes de couverture et de gestion des eaux de pluie efficaces : la simplicité des volumes remplace la complexité du bâtiment existant, permettant ainsi de minimiser les infiltrations (toitures-terrasses, assemblages trop complexes entre pans de toitures...).

Les couvertures en tuiles de terre cuite recueillent les eaux de pluie vers les gouttières en zinc linéaires. Les bâtiments sont cernés par une coursive couverte en zinc qui renvoie les eaux de pluie vers un chéneau périmétral continu.

Les remontées capillaires venant du sol seront maîtrisées par la mise en place d'un soubassement en parpaings de ciment qui protège le béton de chanvre et le bois des structures des volumes créés.

Les structures en bois de la coursive, supportées par des éléments métalliques de fixation aux fondations, sont protégées par un verni permettant de conserver dans le temps l'aspect naturel du bois. L'ensemble des façades présente, à droite du soubassement du rez-de-chaussée, un revêtement en briques de parement de teinte claire, se rapprochant de l'enduit à la chaux qui est mis en oeuvre sur les élévations des bâtiments.

Ainsi, la structure et les matériaux issus de filières renouvelables sont protégés par des solutions cohérentes avec la tradition constructive du site.



Architecture et paysage, un équilibre vivant



Afin de valoriser le caractère naturel du site, des dispositifs d'aménagement extérieur sont proposés :

2 cours végétalisées se disposent sur les côtés ouest et sud du périmètre bâti : elles seront végétalisées avec des essences locales et autochtones, dans la continuité des aménagements d'espaces publics d'Auvers afin d'en garantir la pérennité et l'entretien ainsi que de permettre le développement de la biodiversité du site.

Les plantations existantes, conservées pour la plupart, seront complétées par des essences adaptées au milieu humide des berges de l'Oise.

Une coursive extérieure embrasse les bâtiments et permet d'habiter les espaces extérieurs vers l'Oise.

Plus ponctuellement, la coursive verra également protéger des lieux sensibles tels que l'espace-poubelles, côté nord, et la cour de livraison, côté est, afin de maîtriser les impacts visuels dus à l'utilisation de ces espaces. Elle est proposée en structure bois sur supports métalliques avec une couverture en zinc.

Un grand chéneau, courant sur l'ensemble du périmètre bâti, permet une gestion maîtrisée de l'assainissement et l'évacuation des eaux de pluie. Il donne, en même temps, un caractère unitaire aux différents volumes bâtis.

Les sols de la coursive seront réalisés en béton avec granulats d'ardoises concassées, provenant des couvertures existantes déposées. Les sols, aux abords des bâtiments, seront en terre stabilisée.

UNE AMBITION CULTURELE UN ESPACE POLYVALENT DE VIE !



Nos équipes de professionnels travaillent sur la future programmation demandée par la Municipalité afin de développer un projet global qui permettra de lancer différents ateliers :

- Arts plastiques : dessin, peinture, gravure, poterie, photo...
- Arts du spectacle : musique, théâtre, ateliers d'écriture, danse...
- Arts numériques : art de l'image, initiation à la photographie...
- Espace de rencontres et conférences...

UN LIEU DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

Plus qu'une salle de spectacle, la Maison de l'Île affirmera une ambition augmentée : un lieu ouvert à tous, une dimension populaire et participative, au service des habitants et des acteurs de la vie locale. A la fois salle de spectacle et salle des fêtes, un espace polyvalent d'un nouveau genre, où se croisent et se retrouvent celles et ceux qui animent la ville.

UNE AMBITION CULTURELLE

Elle constituera le nouvel équipement de culture et de loisirs d'Auvers : un espace moderne et modulable, conçu pour les usagers, mais aussi un lieu de convergence des initiatives locales. Salle de spectacle, ateliers, espace de rencontres et d'échanges, le site s'inscrit au cœur de la ville avec une proposition artistique ambitieuse et exigeante, à la croisée des nombreux réseaux artistiques du territoire.

UNE OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE

La programmation s'affirmera dans une proposition riche et éclectique. Chaque saison visera à surprendre, interroger, séduire et divertir un public large mais de plus en plus connaisseur. La taille, l'organisation, l'acoustique et la scénographie du lieu ont été pensées en amont pour répondre à de nouvelles exigences : s'ouvrir à toutes les formes du spectacle vivant pour offrir une programmation variée, pluridisciplinaire et de belle qualité pour toucher tous les publics.

La médiation culturelle autour du spectacle vivant représente l'un des grands chantiers de ce nouvel équipement, en direction des scolaires, des personnes âgées, des plus éloignés de la culture, des familles et du grand public.

Des rencontres, des ateliers, des conférences, des démarches artistiques au long cours, autour de la danse, du théâtre, de la musique sont en projet pour les saisons à venir. Une programmation variée pour un public qui l'est tout autant...

Ces projets pourront s'organiser en complémentarité avec des résidences d'artistes : compagnies, auteurs, comédiens ou musiciens qui seront accueillis et accompagnés pour construire et programmer de nouvelles créations.



Un très grand succès pour notre Marché de Noël !
Merci au Père Noël, aux exposants, aux commerçants, aux bénévoles d'Auvers Animations, aux élus, aux agents du service technique, aux animateurs du service jeunesse, à la police municipale, aux gendarmes et à nos visiteurs !

Un marché de Noël 2024 féérique !

- Résultats du concours des illuminations de Noël
- 1/ M. et Mme RABOUILLE
42, rue des Gords
 - 2/ M. et Mme THEVENIN
52, rue Paul Cézanne
 - 3/ M. et Mme LEROUXEL
1, rue François Villon
 - 4/ M. et Mme RABIER
11, rue Marceau
- COMMERCE : SECURE- 3S
80, rue du Général de Gaulle



LE PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES !

Chaque année, Madame le Maire se fait une joie d'accompagner le Père Noël, pour la distribution de gourmandises en chocolat à tous les enfants, dans les écoles.

Un moment magique et intense !



Chorale de l'école de Chaponval

RETOUR EN IMAGES



Marché de Noël de l'école des Aulnaies



Marché de Noël de l'école Vavasseur



RENCONTRES CITOYENNES

Associer tous les citoyens à la décision publique, créer du débat, apporter des expertises à chaque projet : telle est l'aventure citoyenne, politique et humaine proposée par la Municipalité !

Les Auversois disposent de plusieurs outils pour donner leur avis et participer à la vie de la commune ainsi qu'à son évolution : magazine municipal, permanences du Maire, enquêtes, réunions de quartier...

Auversois et élus se rencontrent régulièrement pour échanger et élaborer des projets.

Madame le Maire et ses adjoints sont disponibles, toute l'année, pour recevoir les Auversois qui le souhaitent, sur simple appel téléphonique auprès du cabinet du Maire au 01 30 36 77 65.

RENCONTRES AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS



PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER

- Valhermeil / Rémy / Chaponval
Mardi 11 mars à 19h,
préau de l'école des Aulnaies

- Plateau / Centre-ville / Montcel / Cordeville
Jeudi 13 mars à 19h,
en Mairie principale



CLUB DES AÎNÉS

Cette année, la Municipalité a offert un colis gourmand de Noël à tous les seniors auversois de plus de 65 ans !

Un grand merci aux bénévoles du Club des Aînés accompagnés de nos jeunes en formation BAFA pour la distribution des 900 colis.



Le Club des Aînés permet à nos seniors de se réunir pour discuter, se distraire au quotidien, échanger leurs expériences, se lier d'amitié avec d'autres personnes et s'aider mutuellement.

Les manifestations comme : les repas et goûters dansants, les sorties culturelles, la distribution des colis se font toujours dans la bonne humeur, permettant de renforcer les liens et l'amitié entre tous.

Sans condition d'âge, l'association vous propose de nombreuses activités du lundi au vendredi : chorale, gymnastique d'entretien, marche, belote, tarot, jeux de société, arts créatifs, couture, atelier mémoire et informatique.

Le Club est subventionné par la Municipalité et par le Centre Communal d'Action Sociale.

Activités ouvertes à toutes et tous sans condition d'âge, avec une cotisation annuelle de 15 euros.

Je souhaite devenir membre de l'Association "Le Club des Aînés" au titre de :

Membre adhérent cotisation 15€/personne

Membre bienfaiteur cotisation 20 €/personne

Membre fondateur cotisation 25 € et plus/personne

Paiement par chèque bancaire à l'ordre du Club des Aînés à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Association "Le Club des Aînés", 95430 Auvers-sur-Oise

Tel : 01 34 48 08 65 - 01 30 36 89 78 - Courriel : clubdesaines95430@gmail.com

AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ

APPEL AUX DONNS

SOUTIEN et SOLIDARITÉ avec MAYOTTE ET LES SINISTRÉS DU CYCLONE

Auvers-sur-Oise
se mobilise !

Une urne est à
votre disposition
à la **Maison de la
Solidarité**,
vous pouvez y
déposer vos
dons en espèces
ou chèques.

Chèques à l'ordre de :
La Croix Rouge



AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES



TOURNESOLS-D'UKRAINE AUVERS-SUR-OISE

Association d'aide humanitaire pour l'Ukraine
COLLECTE DE DONNS
ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDICAMENTS...

ACCÈS : SORTIE D'AUVERS-SUR-OISE
DIRECTION HÉROUVILLE-EN-VEIXIN
(RD928), PREMIER HANGAR À DROITE



MERCREDI 16H30/19H
SAMEDI 10H/15H

DONS FINANCIERS

Vous avez la possibilité de faire un don financier pour venir en aide
à la population ukrainienne auprès de l'association :
TOURNESOLS-D'UKRAINE
Adresse postale : 88 rue Paul Cézanne - 95430 Auvers-sur-Oise
06 98 58 61 06 - tournesolsdukraine@outlook.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SAUSSERON
IMPRESSIONNISTES

AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES



SECOURS POPULAIRE D'AUVERS-SUR-OISE

Appels aux dons 2025 pour le Secours Populaire, merci
d'adresser vos chèques à SPF AUVERS :

Maison de la Solidarité
7 rue Roger Tagliana
95430 Auvers-Sur-Oise
(réduction d'impôts de 75 %)
<https://don.secourspopulaire.fr/>



MAISON MÉDICALE

Bienvenue au Docteur Mathilde HEC



La Municipalité est heureuse de vous annoncer l'installation du **Médecin généraliste, Mathilde Hec**, au sein de notre Maison médicale municipale.

Les prises de rendez-vous se font en ligne via Doctolib. Les plages de créneaux sont ouvertes tous les 15 jours et des créneaux d'urgence seront ouverts le jour-même.

Les consultations auront lieu les lundis, mercredis et vendredis (toute la journée jusqu'à 18h30), ainsi que le mardi matin.

Les autres créneaux sont réservés à son activité universitaire afin de former de nouveaux médecins et préparer à terme l'arrivée de médecins stagiaires pour développer la Maison médicale.

La Maison médicale est ouverte toute l'année, elle comprend : un médecin généraliste, un cabinet infirmier, une kinésithérapeute et une sage-femme.

Les infirmières : Sylvie Tambouran, Audrey Carpentier et Léa Azzabi vous accueillent sans rendez-vous pour tous types de soins de 7H à 10H les lundis, mercredis et vendredis, à disposition tous les jours à domicile y compris les week-ends et jours fériés pour toutes demandes de soins (contact 07 81 12 12 17).

La kinésithérapeute : Gaëlle Jacquemart vous reçoit du lundi au samedi matin. Les créneaux de visite à domicile sont réservés aux personnes étant dans l'incapacité de se déplacer.
Pour prendre RDV, vous pouvez laisser un message vocal ou écrit au 06 63 52 62 36.

La sage-femme : Nicola Desmonts-Kaliga est désormais à temps complet à Auvers-sur-Oise.
Les RDV se prennent pour le moment via Doctolib. Vous trouverez des informations concernant son activité sur le site: <http://sagefemme-95-nicoladesmonts.fr>
En cas de questions, vous pouvez également envoyer un message (ne pas appeler et/ou laisser de message vocal !) au 06 63 90 69 22.

MÉDIATHÈQUE : Retour en images

- 1/NOUVEAU : lancement d'un club de lecture, un samedi par mois, inscription à l'accueil.
- 2/Spectacle de magie pour les enfants.
- 3/Ateliers créatifs avant les fêtes.
- 4/Les élèves des écoles viennent s'initier à la robotique, aux jeux de société ou aux lectures de contes.
- 5/Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture de la CCSI, la Médiathèque intervient désormais à l'EHPAD d'Ennery. Au programme, lecture de contes et de poésies.



1



2



3



4



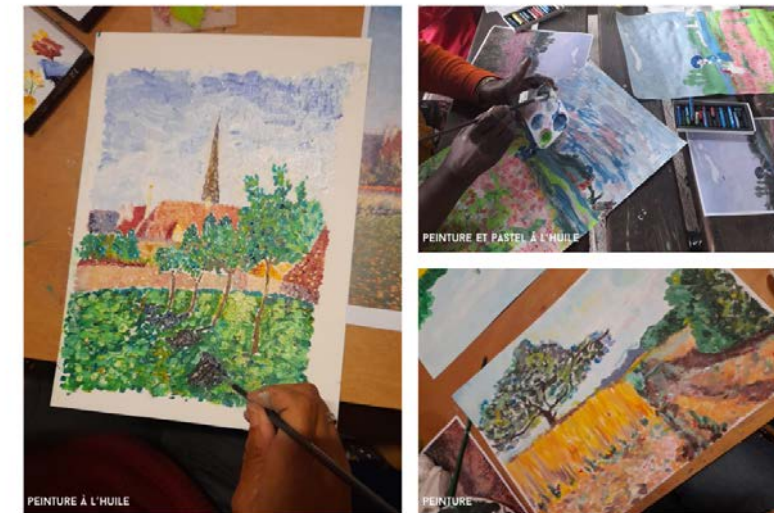
5

MUSÉE DAUBIGNY (GRATUIT POUR LES AUVERSOIS)

En 2024, le musée Daubigny a accueilli plus de 13 500 visiteurs. Parmi eux, 3000 enfants des écoles du territoire d'Auvers-sur-Oise, de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes et de la région sont venus au Musée ou ont profité de nos actions hors les murs. Vous êtes également de plus en plus nombreux à profiter de nos ateliers de pratiques artistiques ainsi que des spectacles du musée. Afin de rendre l'art accessible au plus grand nombre, notre programmation change tous les mois et s'adresse aux enfants, aux adolescents et aux adultes.



2024 AU MUSÉE DAUBIGNY
Une année inspirante



2024 AU MUSÉE DAUBIGNY
Une année créative



Exposition jusqu'au 23 février 2025 : De l'atelier au paysage, fabrique de l'Impressionnisme !
Lieu de villégiature prisé des artistes du XIXème siècle, Auvers-sur-Oise occupe une place de choix dans l'histoire de l'Impressionnisme. Dans le sillage de Charles François Daubigny puis de Camille Pissarro, de nombreux peintres vont s'y installer, charmés par la diversité de ses paysages et par l'atmosphère qui y règne.

Leur palette, plus claire que celle de la génération précédente se nourrit des nouvelles théories sur la couleur et fait la part belle à la lumière. Les peintres Victor Vignon, Charles Sprague Pearce, Léon Giran Max, Louis Hayet sont mis à l'honneur.

ANIMATIONS JEUNESSE ET ENFANCE



Formation BAFA en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement

La ville a accueilli 15 jeunes pour une formation BAFA d'approfondissement pendant les vacances de Noël (financée par la CCSI).

La formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans. Le BAFA est un diplôme non professionnel, accessible dès 16 ans et qui prépare à l'exercice des fonctions d'animation en accueil collectif de mineurs.

En contrepartie, le stagiaire s'engage à participer à 14 jours de bénévolat et à effectuer les stages sur le territoire.

Renseignements : espace.jeunes@ville-auverssuroise.fr

Prochaines formations :

- **Approfondissement** (3ème partie) pendant les vacances scolaires du 24 février au 1er mars 2025.
- **Formation initiale** (1ère partie) pendant les vacances scolaires du 20 au 27 avril 2025.



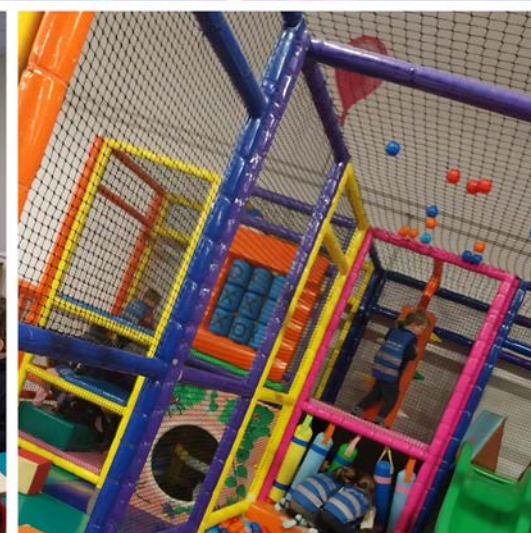
Accueil de loisirs

Retour en images sur les vacances de Noël

Une trentaine d'enfants en moyenne, âgés de 3 à 10 ans étaient présents à l'accueil de loisirs, au programme, de nombreuses activités manuelles et sorties !

Une équipe d'animateurs est présente à chaque vacances pour accueillir vos enfants de 7h30 à 19h. La prestation prend en compte le repas du midi et le goûter.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à envoyer un mail à : accueil.scolaire@ville-auverssuroise.fr



Espace Jeunes

Les travaux de l'espace jeunes se termineront en février 2025. Il ouvrira ses portes avec une nouvelle équipe de professionnels dédiée à nos jeunes.

Merci aux agents du service technique pour ce superbe travail : réfection des sols, murs, espace de rangements et aménagement du bureau.



INFOS TRAVAUX

Vestiaires du football

L'ensemble des douches et sanitaires des vestiaires sont en cours de réfection.

Ces travaux étaient nécessaires pour le bon déroulement des activités sportives : football, athlétisme, pétanque, EPS avec le collège ... dont les associations et utilisateurs sont les garants de la bonne utilisation des locaux.



Le SIAVOS



Le SIAVOS, service public d'assainissement et d'eaux pluviales a missionné la société ADRE Réseaux pour le géoréférencement de ses réseaux.

À partir de mars 2025 et pour une durée d'environ 3 mois la société interviendra dans l'ensemble des rues de la ville afin d'effectuer des relevés non destructifs (ouvertures de regards, mise en œuvre d'appareils de géolocalisation, marquage au sol éphémère des réseaux).

Cette opération est destinée à déterminer le positionnement exact des réseaux avec une classe de précision de 50cm, les données sont ensuite intégrées au système d'information géographisé du SIAVOS.

Cette classe de précision permet une meilleure protection des ouvrages lors de travaux opérés par d'autres concessionnaires, elle améliore aussi la protection des personnels (réseaux sensibles de gaz ou d'électricité).

Réfections et aménagements des voiries

- Une première phase de travaux est lancée rue de Léry (angle rue Daubigny jusqu'à la rue des Ponceaux) avec l'enfouissement des réseaux et la restauration de la placette.
- Les réfections des rues des Fleurs, Clos du château, Fauquert et Van Gogh sont lancées pour 2 mois.
- L'enfouissement des réseaux rue du Montcel et Tournelles est engagé pour 3 mois.



AUVERS, UN TERRITOIRE UNIQUE ET FRAGILE

823 logements sociaux demandés par l'État !



La Préfecture du Val d'Oise, dans un courrier du 19 décembre 2024, accuse la ville de ne pas respecter la loi SRU depuis plus de 20 ans et nous informe que le nombre de logements sociaux manquant à Auvers est de 823 !

Surréaliste et inapplicable !
Combien d'habitants supplémentaires, de voitures ?
Vers une ghettoïsation du plateau ?

SRU, une loi de spoliation inapplicable !

La loi SRU : L'article 55 de la loi du 13 décembre 2000, en vue de favoriser la mixité sociale en France, impose aux communes de plus de 1 500 habitants en Ile-de-France, et plus de 3 500 habitants pour les autres régions, qui sont comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux. Ce taux est porté à 25 % par la loi du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, dite loi Duflot.

271 logements sociaux construits à Auvers :

- 61 logements sociaux avant 2000
- 140 logements sociaux de 2000 à 2013
- 70 logements sociaux de 2014 à 2024

Les communes qui ne respectent pas la loi SRU doivent payer une taxe annuelle qui peut être majorée à la convenance de l'État avec un plafond maximum de 5% du montant des dépenses réelles de la commune (soit un maximum possible de 340 000€ pour Auvers selon notre budget réel de fonctionnement et le potentiel fiscal par habitant).

Pour 2024, l'État nous a taxé d'un montant de 320 000€, et cela malgré la décision de la Cour Administrative d'Appel de Versailles, dans une audience en date du 14 février 2023, qui a bloqué notre majoration à 150% (nous aurions dû payer 260 000€ !).

La ville a été remboursée du trop-perçu de 2017 à 2019 (soit 374 990€); nous attendons encore le remboursement de 2020 à 2023 (environ 370 000€); apparemment les services de l'État en auraient décidé autrement, idem pour les frais de justice de 4500€ dont nous attendons toujours le paiement.

Le déficit en logements sociaux se retrouve sanctionné de la pire des façons: une amende déclarant la commune comme coupable ou, pire, récidiviste comme nous sommes désormais désignés !

Il est aisé de penser que ce mécanisme ressemblerait à s'y méprendre à une forme de racket légal car, dans les faits, notre ville n'est ni matériellement ni géographiquement en mesure d'appliquer la loi SRU.

24 ans de loi SRU : l'échec de la mixité sociale !

La mixité sociale est un concept qui défend l'idée de regrouper, dans un même quartier ou commune, plusieurs catégories sociales différentes. L'absence de mixité sociale entraîne, selon les défenseurs de ce concept, la ghettoïsation.

NOUS REFUSONS de répondre aux demandes inapplicables de l'État qui veut imposer à Auvers :

- De construire uniquement des logements sociaux.
- D'ouvrir le plateau à la construction (une ville nouvelle de 400 logements sociaux ou plus !).
- De refaire notre Plan Local d'Urbanisme pour réduire les surfaces de pleine terre, construire plus haut, plus dense.
- D'empêcher notre projet de résidence seniors sur le plateau.

NOUS REFUSONS de modifier notre Plan Local d'Urbanisme qui est très clair et soutenu par 73.17% des Auversois lors des dernières élections municipales de 2020.

Nous nous sommes engagés par ce document à :

- Maîtriser la densification des zones constructibles (hauteur des bâtiments, emprises au sol...).
- Protéger les espaces agricoles et soutenir nos agriculteurs (ne pas ouvrir le plateau agricole à l'urbanisation).
- Privilégier les espaces naturels sensibles.
- Protéger les espaces boisés (maintien du classement du bois du Valhermeil).
- Poursuivre notre réflexion pour le développement d'un habitat social de petites unités disséminées dans le tissu urbain.
- Aménager le terrain des Perruchets d'une résidence seniors, de lots à bâtir pour les primo-accédants et d'un équipement public (maison de quartier et centre de santé).

À SAVOIR : les contraintes imposées aux villes afin de pouvoir bénéficier de logements sociaux pour leurs administrés !

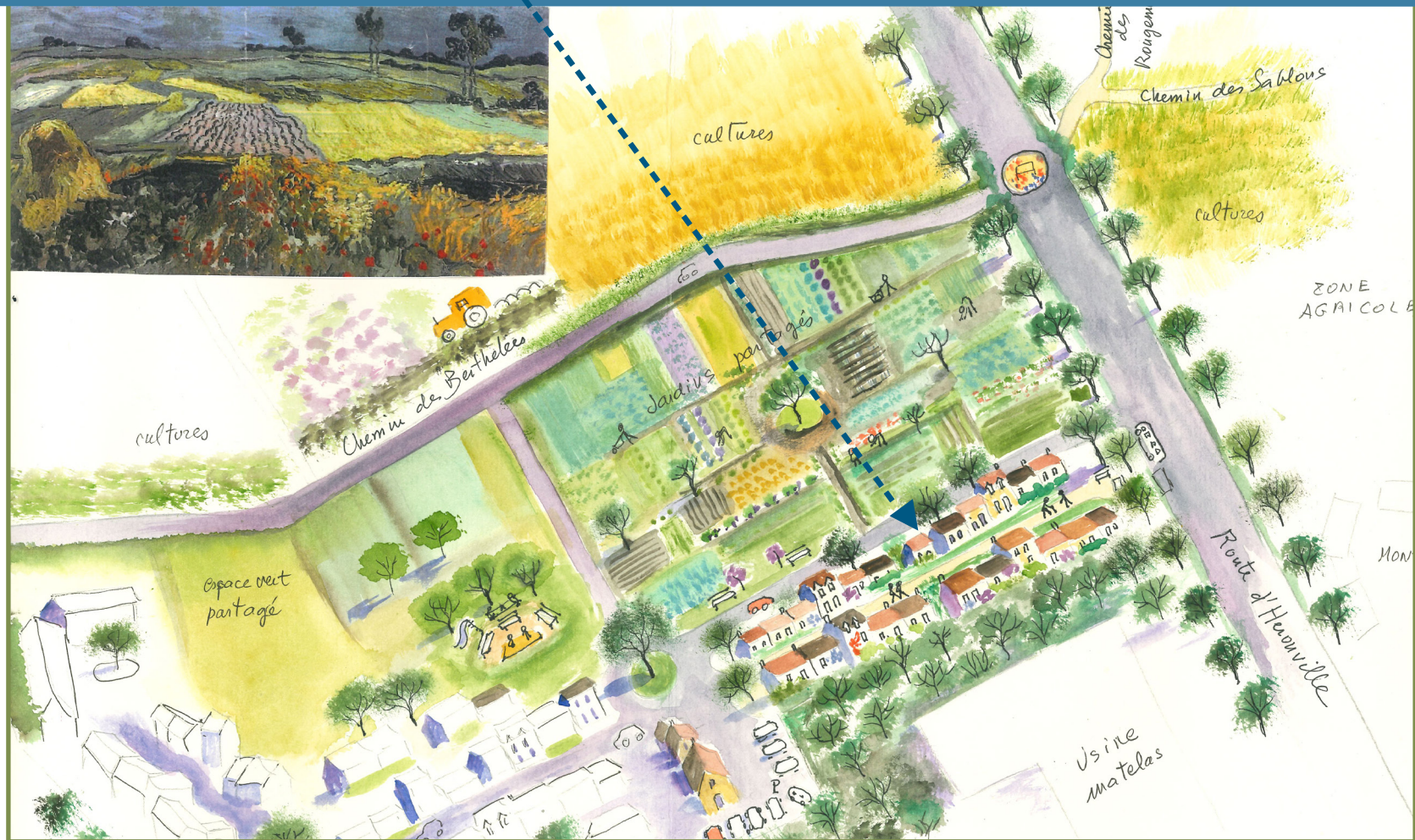
Les villes ne peuvent attribuer à leurs administrés que 20% des logements sociaux construits, uniquement si elles garantissent les emprunts des bailleurs sociaux !

Sur les 271 logements sociaux d'Auvers seuls 54 sont réservés aux auversois, avec une garantie d'emprunts faite auprès des bailleurs de 12 millions d'euros de 1989 à 2013 (pour 50 ans !) et de 870 000€ en 2015 afin de bénéficier de 4 logements sur les 22 construits au 35 rue du Carnot.

Pour les 19 logements sociaux livrés rue de Pontoise, la Municipalité n'a pas souhaité faire de garantie d'emprunts au bailleur. Afin de récupérer seulement 2 logements pour les auversois nous avons dû financer 90 000€ au bailleur, cette somme sera déduite de notre prochaine pénalité SRU !

NOTRE PROJET SUR LES TERRAINS DES PERRUCHETS

- UN GRAND ESPACE POTAGER AVEC UN PARCOURS SANTÉ
- UNE RÉSIDENCE SENIORS
- UNE MAISON DE QUARTIER
- UN CENTRE DE SANTÉ
- QUELQUES LOTS À BÂTIR POUR LES PRIMO-ACCÉDANTS



Une résidence seniors, un projet utile pour notre ville, retardé par l'État qui essaie de nous contraindre à construire uniquement des logements sociaux à la place !

À croire que nos seniors ne méritent pas un logement adapté !

Le terrain de 5 hectares des Perruchets a été acheté par la Municipalité en 2016 (436 000€) lors de la dissolution de la Communauté de Communes CCVOI afin de réaliser le projet présenté ci-dessus.

Le projet d'aménagement aurait dû être construit depuis 4 ans ! Une aberration en pleine crise du logement !

Dans une France qui mérite une décentralisation de confiance, pour relancer notre économie et répondre aux besoins de nos administrés, la priorité doit être donnée aux maires, seuls garants et responsables du choix du peuple qui s'est exprimé dans les urnes !

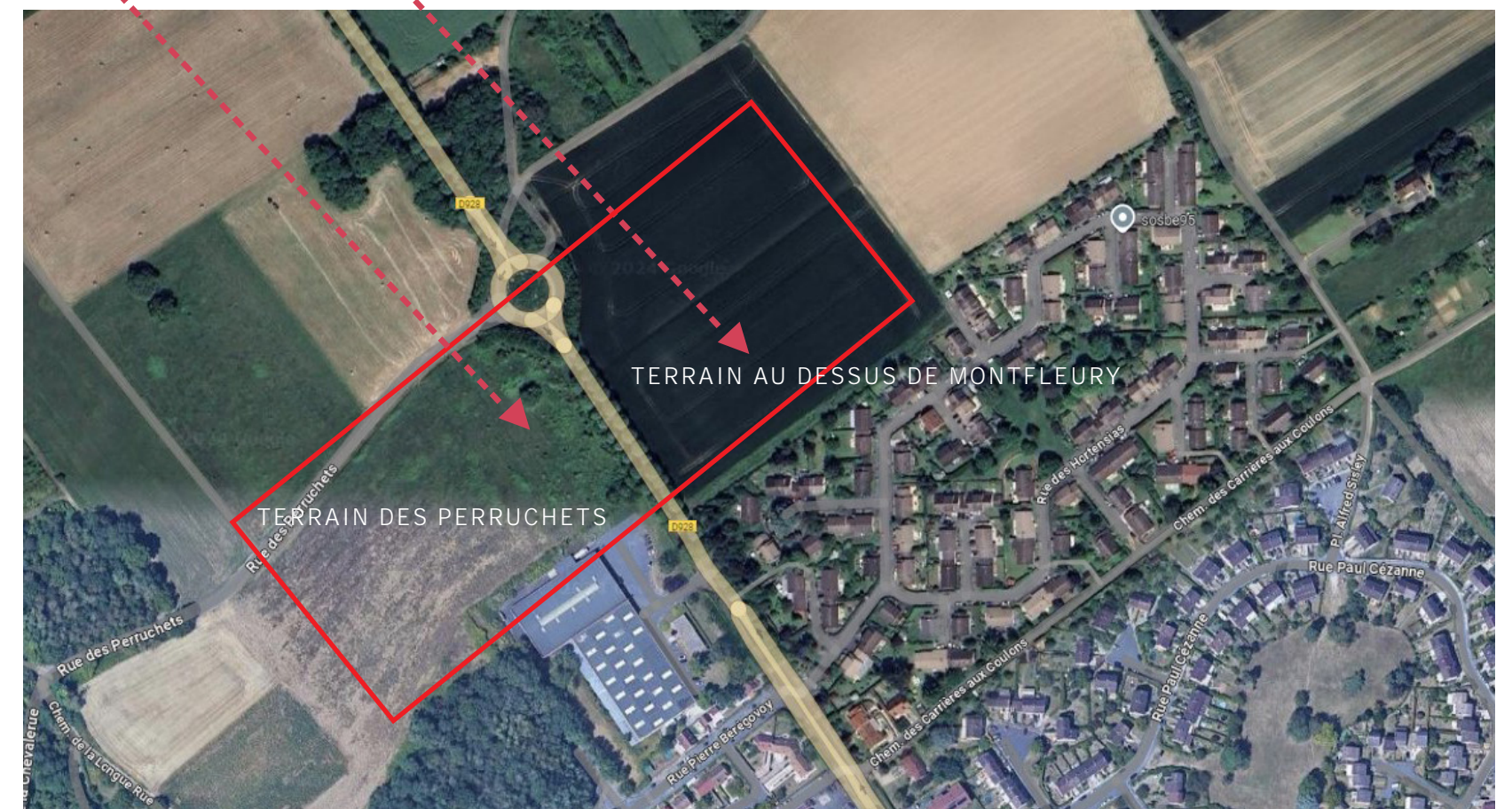
Il n'appartient pas aux services de l'État de définir l'avenir de notre ville ni de choisir pour qui les équipements et les nouveaux logements doivent être construits ou attribués !

Madame le Maire et son équipe ne céderont pas aux pressions incessantes des services de l'État et refusent de vendre Auvers aux bailleurs sociaux.

Votre soutien est indispensable pour sauver notre village face aux diktats du gouvernement !



NOUS REFUSONS D'OUVRIR LE PLATEAU À L'URBANISATION POUR Y CONSTRUIRE UN MINIMUM DE 400 LOGEMENTS SOCIAUX !



Reportage

Des idées pour voyager autrement ?

Chloé et Thomas, frère et sœur auvernois, sportifs mais pas spécialement cyclistes, la vingtaine, viennent de traverser l'Europe à vélo !

Départ d'Auvers le 16 Août 2024, arrivée à Thessalonique (Grèce) le 25 octobre et à Istanbul 12 jours plus tard. Au terme d'un périple de 3 mois : 4000 km, 37000 m de dénivelé, 11 pays traversés. Ils ont choisi de voyager lentement avec des étapes souvent courtes d'environ 60 km pour avoir le temps de visiter à côté.

Bivouacs dans des lieux insolites, nuits chez l'habitant, neige inattendue en Autriche, paysages à couper le souffle sur des routes désertes... Les expériences et rencontres ont été nombreuses et chaleureuses.

Finalement, que retenir d'un tel périple ? Peu importe le nombre de km par jour, les types d'hébergement, le budget,...

Voyager à vélo c'est découvrir le monde autrement .

Tout le monde peut partir et apprécier son voyage en limitant son empreinte carbone !

Alors, Bon voyage (à vélo) !

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à aller voir sur @cy_chloetho sur instagram !



VOS RENDEZ-VOUS

FÉVRIER 2025

2 et 9 février : Compétition Auvers Basket Club au gymnase Daubigny

7 février : Concert Auvers Jazz, Philippe Powell Brazilian Quartet au Pavillon du Parc Van Gogh à 21h

8 février : Compétition d'athlétisme pour les moins de 12 ans au gymnase Daubigny de 14h à 17h

MARS 2025

9 mars : L'Auvernoise, randonnées pédestres, départ de l'école Vavasseur à partir de 7h15

9, 16, et 30 mars : Compétition Auvers Basket Club au gymnase Daubigny

16 mars : Braderie organisée par le Secours populaire au gymnase Bozon de 9h30 à 17h

19 mars : Commémoration de la guerre d'Algérie à 9h30

22 mars : Loto du tennis au club house à partir de 20 h

22 mars : Loto du foot au gymnase Bozon à partir de 19h

22 mars : Tournoi nocturne amical de badminton fluo au gymnase Daubigny de 16h à 4h du matin

29 mars : Vernissage exposition Alixe Fu à la Médiathèque à 17h

29 mars : Lancement de la saison culturelle au Musée Daubigny à 11h

30 mars : La bourse de puériculture organisée par la GSA au gymnase Bozon de 9h à 17 h

ÉTAT CIVIL

Naissances

17/10/24 Eva, Maryse, Monique CABARRUS

28/10/24 Diane, Lise, Soazic GUILLOU HERBIN

30/10/24 Nino, Charlie, Léo DERVARIC

03/11/24 Andréa, Camille, Paul, Stéphane FAVREAU

27/11/24 Eva, Ambre DOMINIQUE

07/12/24 Pio LEMOUSSU

Pacs

16/12/24 Peter JONES et Dana MERDARIU

23/12/24 Arthur GARROT et Elodie D'EURVEILHER

15/01/25 Stéphane CONCHON et Natalia BERMUDEZ-ECHEVERI

Décès

02/11/24 BELLÉE Jean-Pierre, Ernest, Albert

02/11/24 PETIGNY DE RIVERY Thibaut, Charles, Guy, Marie

07/11/24 MARIE Daniel, André, Amédée

15/11/24 SAMPAIO MARQUES Ilidio

16/11/24 FERRARI née LEMAIRE Christiane, Marguerite

25/11/24 BURANELLO née ADELIN, Gisèle, Jeanne, Danielle, Juliette

27/11/24 MAKSUD Bernard, Marie, Jacques

12/12/24 GROLLEAU née LECARPENTIER Jacqueline, Marceline, Emilienne

17/12/24 ROUSSEAU Bernard, Lucien

25/12/24 LOISEAU Jean-Paul

28/12/24 MAHAUT Joël, André, Gilbert

29/12/24 EDOUARD née LE DEZ Anne-Marie, Charlotte

29/12/24 DONNEZ née CASTEL Denise, Jeanne, Fernande

29/12/24 LILLY née FLORE Annie

03/01/25 ARMAND née LEFEBVRE Françoise

05/01/25 NOGUEIRA CERQUEIRA Jaime

06/01/25 FOURNIER née LE MÉE Jocelyne

06/01/25 LECARPENTIER née GUILLON Odette

TRIBUNE LIBRE

Groupe majoritaire "Tous unis pour Auvers"

Comme vous le savez, nous sommes, aujourd'hui, dans une inconnue budgétaire inédite !

Cependant, le sérieux avec lequel nous avons géré Auvers depuis dix ans nous permet de vous garantir qu'en 2025, il n'y aura aucune hausse d'impôts locaux et que nous serons en mesure d'assurer la continuité des services publics et de financer les 4 millions d'euros d'investissements prévus cette année.

A la fin du mois, nous aurons l'occasion de vous présenter les orientations budgétaires pour 2025.

12 budgets sans jamais avoir augmenté les impôts locaux : un record !

12 budgets (2014 à 2025) pour 28 millions d'euros d'investissements avec deux fois moins d'emprunts que nos prédécesseurs sur la même durée et 20% en plus d'investissements. **Sans parler des emprunts toxiques de 2007 et 2013 dont nous avons hérités (3,5 millions d'euros !) que nous devons rembourser jusqu'en 2038 !**

Auvers est une ville unique dans laquelle on s'efforce de se tenir les uns près des autres tout en gardant la conviction que la vraie richesse, c'est celle de nos humanités, celle de nos valeurs, de nos racines et de notre liberté.

Isabelle Mézières, Marc Le Bourgeois, Sabina Colin, Jean-Pierre Oberti, Martine Rovira, Florent Beaulieu, Christophe Mézières, Cécile Hébert-Jacquet, Éric Colin, Isabelle Mousseron, Abel Lemba Diyangi, Gabrielle Giraux, Amélie Dorison, Christophe Torossian, Juliette Dumeige-Kerbrat, Vincent Nolin, Amélie Fourcroy, Samuel Aïssaoui, Lucile Watteau, Pascal Cantin, Axelle Legrand, Ludovic Rabier, Colette Brunelière et Armelle Gayer-Corric.

Groupe d'opposition "Auvers Autrement"

Comme chaque année les élus municipaux vont débattre du Budget de notre ville. Le 30 Janvier, ce sera un débat d'orientations puis le 6 Mars le budget pour l'année 2025.

Ce Budget dépend de plusieurs éléments. Les recettes proviennent principalement de nos impôts locaux et des dotations et subventions de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental. Les dépenses sont réparties selon les orientations et les choix de la municipalité.

Concernant les recettes le gouvernement va baisser de 2,2 Milliards d'euros les dotations pour l'ensemble des collectivités contre 5 Milliards prévus dans le projet grâce aux pressions et négociations des dernières semaines. La région et le département dirigées par la droite vont baisser fortement leurs subventions aux communes. Cela nous met en difficulté.

Les impôts fonciers augmentent sensiblement chaque année. Ainsi de 2020 à 2024 c'est plus de 15% pour les ménages Auvernois. D'autre part certains choix nous pénalisent gravement. Ainsi l'obstination de la municipalité à ne pas vouloir appliquer la loi SRU ampute notre budget annuel de plus de 300 000 euros. Les contentieux entraînent des frais d'honoraires d'avocats importants. Ce sont autant de travaux et de services en moins.

Les élus d'Auvers Autrement feront des propositions pour le pouvoir d'achat, la solidarité, le droit au logement et la transition écologique, afin de mieux répondre aux besoins de tous les habitants et en particulier des plus défavorisés.

En ce début 2025, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour vous-mêmes, et pour notre ville d'Auvers-sur-Oise que nous souhaitons plus solidaire plus écologique plus fraternelle.

Alain Zimmermann, Catherine Estival, Jean-Pierre Béquet et Marie-Agnès Troadec.

**AUVERS, UN MUSÉE
À CIEL OUVERT !**

